

DSID 2024
PIÈCES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE OBLIGATOIREMENT

*** Pour tous les projets**

- ☞ une **note explicative** précisant l'objet de l'opération, les objectifs poursuivis, sa durée, son coût prévisionnel global ainsi que le montant de la subvention sollicitée, la superficie concernée en m² par les travaux,
- ☞ la **délibération du conseil départemental adoptant l'opération, arrêtant les modalités de financement et autorisant le président à solliciter une subvention DSID**,
- ☞ le **plan de financement prévisionnel** précisant l'origine ainsi que le montant de subvention accordée ou sollicitée établi selon le modèle joint au formulaire dématérialisé (joindre les décisions d'aides déjà obtenues),
- ☞ un **estimatif détaillé** par postes de dépenses établi selon le modèle joint au formulaire dématérialisé,
- ☞ une estimation du maître d'œuvre (**par lots pour les marchés de travaux**) faisant apparaître les dépenses hors taxes ainsi que les justificatifs des honoraires de maîtrise d'œuvre et des études le cas échéant,
- ☞ un **échancier de réalisation** de l'opération établi selon le modèle joint au formulaire dématérialisé,
- ☞ une **attestation de non-commencement d'exécution** (aucun acte juridique ne doit avoir été signé avant le dépôt de la demande de subvention, c'est-à-dire que le marché de travaux ne doit pas avoir été notifié).

*** Projet de construction, d'extension ou de réhabilitation de bâtiments ou toute autre opération**

- ☞ un **avant-projet définitif détaillé**,
- ☞ le plan de situation, plan cadastral, plan de masse des travaux, programme détaillé des travaux,
- ☞ le permis de construire ou une copie du récépissé de dépôt du permis de construire,
- ☞ un document précisant la situation juridique des terrains et immeubles et établissant que le demandeur a ou aura la libre disposition de ceux-ci,
- ☞ si l'acquisition d'un terrain est déjà réalisée : le titre de propriété et la justification de son caractère onéreux.

*** Projet de réhabilitation, de rénovation énergétique des bâtiments**

- ☞ une étude thermique.